

Fressies, le 3 septembre 2018



Ecole primaire publique mixte

49 Rue d'Aubenchoul
59268 FRESSIES
Tél : 03/27/79/95/15

<http://ecole-fressies.etab.ac-lille.fr>

ce.0591239b@ac-lille.fr

NOTE AUX PARENTS **RENTREE 2019**

HORAIRES : Le matin, de 8 h 45 à 12 h ; l'après-midi, de 13 h30 à 16 h15, le lundi, mardi, jeudi, vendredi. Les portes de l'école sont ouvertes dix minutes avant la classe, soit 8 h 35 et 13 h 20.

Un accueil est possible tôt le matin (dès 7 h 30) et une garderie le soir (jusque 18 h 30) : inscription en mairie

TELEPHONE ECOLE : **03 27 79 95 15** le matin entre 8 h 10 et 8 h 30, à 10 h 30, ou à 16 h 05.

Inspection Départementale :

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale
M. Vincent COTTON
Circonscription de CAMBRAI-Centre
Centre des Finances Publiques, 1 Rue de la Paix de Nimègue
59407 CAMBRAI CEDEX.
Tél. 03.27.70.07.60. ♦ FAX : 03.27.70.07.61

ASSURANCE SCOLAIRE : Toutes les familles doivent être en possession d'un contrat d'assurance **RESPONSABILITE CIVILE** qui couvre les dommages causés à autrui par leur enfant ; toutefois, pour toute activité à caractère facultatif (sortie, classe de découverte, séance récréative...), une assurance **INDIVIDUELLE CORPORELLE** est obligatoire. Vous devez donc :

- soit fournir une attestation certifiant que votre enfant est garanti à la fois en responsabilité civile et en individuelle corporelle ;
- soit souscrire une assurance scolaire qui compléterait votre contrat familial.

CORRESPONDANCE : Vous pouvez utiliser :

- le nouveau carnet de liaison du CP au CM2. Il servira pour toute communication entre vous et les enseignants et sera systématiquement signé et daté par chacun.
- Un courrier sous enveloppe pour la maternelle.

Les enseignants reçoivent sur rendez-vous : merci de bien vouloir l'utiliser dans ce cas.

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS : Elle est à compléter et à retourner à l'école le plus rapidement possible. Merci, dans l'intérêt de votre enfant, d'attacher la plus grande attention à sa rédaction.

SECURITE DES ELEVES AUX HEURES D'ENTREE ET DE SORTIE : Merci de ne pas stationner sur le passage-piétons et près du passage menant à l'entrée de l'école. La cohabitation voitures-piétons est source de danger : *pensez à vos enfants !*

CANTINE SCOLAIRE : Fiche à compléter et à remettre à la responsable cantine, au plus tard la veille du repas. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il n'est pas possible de récupérer le repas en cas d'absence.

Les enfants peuvent être munis d'une serviette de table (à changer chaque semaine) et éventuellement d'une brosse à dents.

MARQUAGE DES VETEMENTS : En maternelle, nous ne saurions trop insister pour que les effets de l'enfant soient marqués de manière indélébile ou inamovible : tous les ans, de très nombreux vêtements restent non réclamés ! Dès qu'une disparition est constatée, la signaler aux enseignants.

MATERIEL INDIVIDUEL : Les enfants doivent toujours être en possession du petit matériel de base (trousse, crayons, gomme, règle), en bon état.

Les livres confiés à l'enfant par l'école sont placés sous votre responsabilité ; merci de les couvrir avec un matériau suffisamment résistant (plastique). En cas de détérioration, nous vous demanderons de remplacer le manuel concerné. Un cartable rigide assure la bonne conservation des livres, cahiers et classeur.

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire que les enfants soient munis d'une paire de chaussures de sport, dans un sac suffisamment solide (Éviter les sacs de supermarché).

SOMMEIL : Le coucher tardif influe sur les capacités d'attention de l'enfant et donc sur ses résultats scolaires ; il est nécessaire qu'il aille au lit tôt dans la soirée. **(10 heures de sommeil sont nécessaires !)**.

HYGIENE :

Les **poux ne disparaissent pas pendant les vacances d'été**, mais à moins d'en avoir, on les oublie généralement jusqu'à la rentrée. Personne n'est à l'abri de ce minuscule parasite qui se propage pratiquement sans efforts d'une tête à l'autre ou au simple contact des vêtements, des draps, des oreillers, des serviettes, de la brosse ou du peigne d'une personne infestée. Ils vivent sur le cuir chevelu et la nuque, se nourrissent de sang et causent une **démangeaison intense**. Soyez donc très vigilants et traitez rapidement pour éviter de contaminer les autres élèves ainsi que les membres de votre foyer.

L'aide pédagogique complémentaire (APC) : Pour certains élèves → 45 minutes tous les mardis et jeudi de 16 h15 à 17 h, à partir du 18 septembre (36 h annuelle) ou 1 heure assurée par le directeur le mardi ou le jeudi (16 h15-17 h15).

L'élection des représentants de parents d'élèves est fixée le vendredi 12 octobre. Une note complémentaire vous sera remise prochainement

Piscine : à partir du premier semestre (20 septembre 2018) : Du CE1 au CM2, le jeudi de 14h45 à 15h20.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2018/2019 (zone B) :

Besançon , Aix-Marseille , Amiens , Dijon , Lille , Limoges , Nice , Orléans-Tours , Poitiers , Reims , Rouen , Strasbourg

Vacances de la Toussaint :	Du Samedi 20 octobre 2018	au Lundi 5 novembre 2018
Vacances de Noël :	Du Samedi 22 décembre 2018	au Lundi 7 janvier 2019
Vacances d'hiver :	Du Samedi 09 février 2019	au Lundi 25 février 2019
Vacances de printemps :	Du Samedi 06 avril 2019	au Lundi 23 avril 2019
Vacances d'été :	A partir du samedi 6 juillet 2019	

Pièces nécessaires à la constitution du dossier de l'élève, à ramener le plus rapidement possible :

- Fiche de renseignements et fiche d'urgence,
- Attestation d'assurance,
- **Le montant annuel de la coopérative scolaire soit 10 € par enfant.**
- **Consultation et téléchargement sur le site de l'école** : Règlement intérieur, notes aux parents, structure de l'école, menus.... <http://ecole-fressies.etab.ac-lille.fr>

SIGNATURE DES PARENTS :

L'équipe pédagogique